

« Application et élargissement de l'analyse mésoéconomique de la Théorie de la Régulation (TR) dans le cas d'un pays d'industrialisation inachevée, le Pérou : dispositifs institutionnels du Secteur Textile et de l'Habillement et régime économique de fonctionnement. »

Séminaire Institutions et Développement

Paris, 14 décembre 2001

Notre question fondamentale est la suivante : dans le cadre d'une économie capitaliste non mature, le Pérou, peut-on, à partir des rapports internes entre les institutions d'un secteur industriel textile et de l'habillement et les institutions d'ensemble, fondamentalement l'Etat, rendre intelligible un régime économique général de fonctionnement ?

1. Problématique théorique

1. Dimension sectorielle de la TR

La dimension sectorielle à l'intérieur de la Théorie de la Régulation (TR) représente un enrichissement théorique, un élargissement des catégories d'analyse et aussi un défi puisque le passage de l'analyse macroéconomique structurelle vers le niveau mésoéconomique pour la compréhension du fonctionnement concret des secteurs productifs met en évidence la complexité et la diversité des trajectoires des secteurs dynamisant la relation régulation sectorielle/institutions d'ensemble, principalement l'Etat.

L'hétérogénéité productive et organisationnelle et la dynamique particulière à chaque secteur influencent la régulation d'ensemble et celle-ci à son tour les régule grâce à la politique économique, l'aménagement du territoire, les lois et tous les mécanismes institutionnels. De plus l'évolution des institutions propres aux secteurs (dispositifs institutionnels¹) révèle la nature des conflits qui lui sont inhérents puisque sont mobilisées les organisations patronales, syndicales et politiques qui se coordonnent et s'affrontent en défense de leurs intérêts mais aussi leur dépassement si des régimes économiques de fonctionnement² se consolident. Des

¹ Producteurs de normes, de procédures et des interventions.

² « [ce niveau] étant à la fois le niveau intermédiaire du mode de régulation globale (associé aux contradictions majeures) et le produit institutionnel de la médiatisation des conflits propres à un secteur particulier. L'unité de

dispositifs institutionnels socialement construits donnant lieu à des régulations sectorielles peuvent influencer ou rester relativement indépendants à la régulation d'ensemble mais dans tous les cas rendent compte de l'emprise et de la maturité de celle-ci.

Suivre la genèse et le mode de fonctionnement des dispositifs institutionnels met en évidence les phénomènes sociaux, économiques et politiques qui sous-tendent les régulations et permet, à long terme, de mieux comprendre le déclin ou essor d'un mode de régulation. On constate donc l'absence d'un fonctionnalisme parfait des régulations sectorielles par rapport à la régulation d'ensemble (Boyer, 1990) et la participation primordiale d'éléments autres que les strictement économiques.

L'analyse sectorielle avec la méthode régulationniste a déjà porté ses fruits pour la compréhension des phénomènes sectoriels: premièrement sur des secteurs industriels typiquement fordistes tel l'automobile³ dont l'importance, le poids et l'influence sur la régulation d'ensemble contribua significativement au niveau sectoriel au cercle vertueux production-consommation des trente glorieuses. Ensuite l'analyse s'étend à des secteurs de fonctionnement, productivité et méthodes différentes comme le bâtiment et les services⁴ mais aussi sur l'agriculture⁵. En analysant ce dernier secteur la TR sectorielle réformulée par Bartoli P. et Boulet D. (1989, 1990) met l'accent (plus que dans l'homogénéité du produit ou les techniques utilisées) dans la construction et l'évolution d'institutions nouvelles et originales qui représentent, légitiment et préservent les intérêts économiques d'un sous-secteur de la sphère viticole celui des vins AOC basé sur la qualité. L'autre sous-secteur, celui des vins courants, moins régulé est beaucoup plus exposé à la concurrence et aux aléas de la demande sera régulé par la compétitivité-prix.

D'un point de vue général les facteurs de multiplicité sectorielle dépendront des conditions techniques de production, des caractéristiques de la demande, du degré d'internationalisation, de la nature des rapports de production et relations avec le système de crédits, de la plus ou moins grande standardisation (Boyer, 1990).

Malgré leur diversité toutes ses études expliquent des secteurs productifs appartenant au régime de croissance fordiste dont l'hégémonie d'un avantageux compromis capital-travail au

ce système réside dans la vocation à favoriser la reproduction du secteur » (Bartoli et Boulet, 1989 p.152)

³ Coriat, B.(1979), Bourgois (1990)

⁴ Campinos-Dubernet M.(1984) et Gadrey, J. (1992).

⁵ Lacroix A. et Mollard A., (1994) et Bartoli P. et Boulet D.(1989) et (1990).

niveau national permit, entre autres éléments, une croissance harmonieuse et limita les disparités régionales et/ou sectorielles.

Le résultat primordial est que malgré les particularités d'organisation productive, de localisation, de marché, d'organisation patronale et syndicale (les dispositifs institutionnels) il existe une semi-fonctionnalité, une cohérence entre les secteurs et les institutions d'ensemble

Applicabilité de la TR sectorielle à l'analyse des pays en développement

La Théorie de la Régulation, même si son but a été l'analyse des sociétés salariales à régime fordiste et non des économies ayant une pluralité de mises au travail, est capable par son intérêt pour le long terme, l'historicité des catégories économiques et l'analyse des liens institutions/régimes d'accumulation de pénétrer les réalités des PVD latino-américains et rendre compte des trajectoires nationales⁶. L'important c'est de transposer des concepts « étendus » de la Théorie de la Régulation, et non des résultats. En particulier transposer les idées fondatrices régulationnistes: formes institutionnelles, régime, reproduction d'un système et le passage non déterministe d'un régime à un autre, d'autant plus que les contraintes sont perçues comme pouvant être levées de l'intérieur et non comme des fatalités historiques déterminant un parcours, un « rattrapage » d'étapes prédéterminées.

Notamment les concepts « étendus » se forcent à rendre compte des sociétés de salariat restreint et hétérogène (coexistant avec une multiplicité de formes de mise au travail non salariales), de la faible reconnaissance des institutions (notamment de l'Etat) , de la multiplicité de rapports sociaux combinant la sphère privée et publique , d'une insertion internationale subordonnée, d'une dépendance technologique, d'un appareil industriel incomplet (l'absence d'autonomie technologique du secteur industriel) et donc de régulations sectorielles et générales plus instables. L'importance du politique qui envahit tous les rapports sociaux est incontournable.

Au Pérou, la construction inachevée de l'Etat-nation et les contraintes qui ont pesé depuis ses origines sur son action⁷ l'a empêché de réaliser une véritable coordination de la régulation et la nécessité d'établir des compromis avec l'extérieur ou avec des secteurs puissants nationaux,

⁶ La floraison de travaux régulationnistes appliqués aux PVD est la preuve de la pertinence de son application. Si on ne prend en compte que les études de cas, nous avons l'étude sur le Chili réalisée par Ominami (1980), sur le Mexique par Godinez(1982), Gutierrez Garza (1983) et Aboites (1986), sur le Venezuela par Hausman et Hausman et Marquez (1981 et 1986), sur le Brésil par Cartier Bresson et Kropp (1981), Coriat et Saboya (1987) et Saboya (1991), sur l'Argentine par Hillcoat (1986) et Miotti (1991) et sur le Pérou par Huanacune (1991).

ceci malgré la succession de gouvernements (démocratiques et autoritaires). Même si l'avènement de gouvernements autoritaires de légitimité contestée, augmente sa base économique et d'action, la non incorporation de groupes sociaux plus importants à la répartition de la richesse⁸, l'augmentation des inégalités dans la répartition du revenu et le maintien d'une citoyenneté restreinte avec l'établissement de liens de clientèle érodent sa crédibilité et mettent en risque, même, la continuité démocratique.

Les liens de clientèle étendus dans le social, cette invasion du privé sur le public n'ont pas cessé d'être présents dans les littérature économique et sociale de ce siècle au Pérou dans ce qui concerne principalement les politiques d'industrialisation et les acteurs de celle-ci : les groupes de pouvoir (les « propriétaires du Pérou »), l'invasion des capitaux étrangers, l'absence de groupes entrepreneuriales nationaux acceptant les risques, les logiques familiales d'entreprise, etc.

D'un autre côté , le développement du secteur dit « informel » est croissant tant au domaine privé que public. En effet, la défaillance des politiques d'emploi (qui font que l'informalité devienne une sorte « d'assurance chômage »⁹), la perte de la continuité des droits sociaux (une flexibilisation sans formation ni stabilité du travail) et une redistribution défavorable pour les travailleurs ont réduit et affaibli le salariat et ses revendications.

L'application de la TR sectorielle devra pour notre cas en plus des déterminants du choix du mode d'organisation sectorielle tels la lourdeur en capital de la combinaison productive et l'ampleur des rendements dynamiques d'échelle, le degré de standardisation des produits et les formes de concurrence par le prix ou la qualité, le degré d'exposition à la concurrence internationale, la nature des relations professionnelles du travail, et enfin le caractère durable ou non des relations avec le système financier, prendre en compte : l'importance du politique dans la constitution et survie des dispositifs sectoriels (le clientélisme établi), du poids du secteur informel pour comprendre les « difficultés » d'une régulation salariale dans le secteur textile, et le rôle des stratégies des acteurs.

⁷ «[...]la dimension économique des obstacles à une intervention plus effective de l'Etat dans la régulation sociale en Amérique latine. Cette dimension économique renvoie à la question de la contrainte extérieure qui pèse sur les économies latino-américaines depuis toujours, à la différence des pays développés pour lesquels le problème ne se pose réellement que depuis les années soixante ». Marquez-Pereira, Les limites de l'Etat en Amérique Latine, Cahiers de L'Amérique Latine n° 15. P.116-117.(le souligné est réalisé par nos soins).

⁸ Le seuil d'extrême pauvreté englobe 60% de la population

⁹ Huanacune Rosas. 1991. Jalons d'une proposition sur le rôle fonctionnel du secteur informel: le cas péruvien 1970-1985. EHESS, papier de DEA.

La dimension sectorielle doit-elle se coupler d'une dimension territoriale ?

Avec la crise du fordisme et le passage à un nouveau régime d'accumulation où la place de l'Etat pour encadrer le régime d'accumulation et la redistribution des richesses au niveau national les notions de secteur et de territoire permettent de rendre avec plus d'acuité des logiques de branche mondialisée mais aussi certains succès locaux basés sur des économies d'agglomération plus focalisées. Les logiques territoriales et sectorielles deviennent plus autonomes et/ou rentrent en conflit avec les catégories institutionnelles d'ensemble puisque dans la nouvelle régulation la concurrence accrue force une organisation productive plus rapide et ciblée et l'ancien compromis capital-travail devient de moins en moins viable. Les dimensions sectorielles et territoriales peuvent donc être très pertinentes pour capturer les nouvelles donnees au niveau de la production et aussi les stratégies entrepreneuriales surtout pour des économies matures en pleine recomposition.

Si nous analysons l'ensemble de l'industrie textile et de l'habillement au Pérou les deux dimensions se complètent : en ce qui concerne l'industrie de l'habillement de type informel que nous avons déjà analysé avec le district industriel de Gamarra¹⁰ la logique territoriale est amplement vérifiée. En ce qui concerne l'ensemble du secteur formel, de la grande et moyenne industrie textile et de l'habillement que nous traitons dans ce papier, il s'agirait plutôt de vérifier des logiques sectorielles avec l'analyse du jeu des dispositifs sectoriels/institutions d'ensemble. Néanmoins dans les deux cas la concentration territoriale de la production à Lima (85% de la production textile est concentré à Lima et pour l'industrie de l'habillement 91%) reflète des phénomènes d'accumulation productive et démographique centralisées et d'aménagement déséquilibré du territoire propres aux métropoles latino-américaines.

Vue d'ensemble du Secteur Textile et de l'Habillement péruvien

Une première question soulevée par notre recherche est celle de l'existence d'un secteur textile industriel ayant une dynamique particulière et des dispositifs institutionnels propres qui justifient l'analyse en termes de « secteur » et les raisons historiques de la mise en place de ces dispositifs. Au delà de la nomenclature statistique du secteur textile manufacturier péruvien où son rôle est de plus en plus défini dans l'accumulation et plus autonome face au secteur de production du coton (dont il est issu), la construction sociale des dispositifs

¹⁰ Cáceres Dutertre, 2000

sectoriels produisent notamment un rapport salarial original issu d'un compromis largement conflictuel (érodé par la suite par une déréglementation).

Le Secteur textile manufacturier péruvien dépend des importations de biens de capital, de technologies et de certains inputs clefs. La diffusion de la technologie est restreinte et lente à l'intérieur du secteur ce qui donne une structure technologique très hétérogène, à laquelle s'ajoute la pluralité des débouchés (le marché américain en une très grande mesure, le marché national et frontières limitrophes et dans une moindre mesure la CEE). La qualité des produits correspond au type de consommateur (national ou étranger) et à ses revenus. Les contrôles de qualité peu développés pour la production vers le marché intérieur et des normes de fabrication respectées pour l'exportation accentuent cette diversité de qualité.

Les entreprises qui s'orientent vers le marché interne et les marchés frontaliers sont souvent moins capitalisées. Avec l'invasion de produits textiles importés en particulier de l'Asie à des prix imbattables et la chute du pouvoir d'achat à la suite de politiques d'ajustement les grandes et moyennes entreprises orientent de plus en plus leur production vers l'exportation. Issues du commerce et de la manufacture « informelle » populaire, des entreprises plus petites et d'organisation familiale se multiplient avec la crise économique persistante et approvisionnent les marchés de bas et moyens revenus et alors, réalisent une production à des prix réduits et de qualité inégale. Les dispositifs institutionnels plus récents mis en place (associations de petits producteurs, consortiums et banque locale) impulsent la légitimation de leurs intérêts, auparavant ignorés, et l'accès au marché international.

En ce qui concerne le marché interne, celui-ci est plutôt réduit et de consommation bon marché. Au plan international, le secteur est confronté à une concurrence acharnée tant des pays industrialisés (avantages techniques, de design et leurs propres marchés) comme des NPI asiatiques et autres PVD (main d'œuvre et production de coton de fibre courte à des prix imbattables) dans un marché saturé. L'atout majeur du textile péruvien est son coton de fibre longue Tanguis et Pima, de qualité supérieure mais dont les prix sont plus élevés que ceux de fibre courte.

Le Secteur textile industriel dans son ensemble est pourvoyeur d'un nombre considérable d'emplois contractuels et/ou non contractuels, dans une activité traditionnellement liée au travail domestique, mais dans des conditions de travail globales devenues de plus en plus

instables. Les usines « modernes » ont souvent cherché à éviter la continuité des droits sociaux instaurant un taux de rotation de travailleurs très élevé (parfois les travailleurs ont un turn over tous les trois mois) mais aussi des conditions de partage des heures « contractuelles » avec des heures « non contractuelles » et une myriade de formes de mise au travail (sous-traitance et autres). Cette flexibilité accrue du travail compromet la croissance du secteur puisque les augmentations de productivité dans les entreprises plus modernes ne se répercutent pas dans les salaires. La formation de travailleurs est médiocre en général du fait de cette instabilité et précarité.

Au terme de son évolution, le Secteur textile manufacturier représente actuellement un tiers des exportations non traditionnelles péruviennes. La grande et moyenne industrie a une structure de type oligopolistique. Elle est associée à des principaux groupes de pouvoir bancaire et bénéficie d'un ascendant dans les sphères gouvernementales. La petite industrie, moins capitalisée, a une organisation du travail et de production de type familiale. Leur poids politique, restreint auparavant, devient de plus en plus important en fonction de leur affirmation et légitimité comme groupe et puissance économique

L'industrie textile¹¹ comprend trois branches selon la nomenclature les statistiques des Nations Unies : filatures, tissage et produits textiles (3211) ; la fabrication d'étoffes et produits en maille (3213) et l'industrie de l'habillement (3220).

La branche filatures, tissage et produits textiles (3211) comprend la préparation des fibres pour la filature au moyen de différents processus : le moulinage, filature, tissage , blanchissage et ennoblissemement de fils et tissus. Ses 400 entreprises de taille grande et moyenne emploient 30,000 personnes et réalisent 80% de la valeur ajoutée du secteur. Ce secteur des grandes usines bénéficie d'investissements importants, la lourdeur en capital de la combinaison productive étant importante (mais aussi la disparité des « âges » technologiques à l'intérieur d'une même usine). L'effectif salarié est important mais de tout temps il y a recours à des travailleurs à la tâche payés en fonction de leur rendement. Coexistence donc de travail salarié stable avec tous les avantages de leur statut et de leur organisation et du travail à la tâche d'après les besoins cycliques. Se sera cette dualité à l'intérieur des catégories de travailleurs qui, par la suite, pèsera dans l'unité de leurs revendications.

¹¹ Il s'agit ici de la production industrielle textile et d'habillement répertorié, légale donc pas de la totalité de la production nationale. La production produite et vendue illégalement est encore, malgré les contrôles, assez importante.

La production dans cette branche est plutôt orientée vers le marché extérieur, en particulier le marché des Etats Unis et son système de quotas. La branche est donc très exposée à la concurrence internationale puisqu'il s'agit de marchés très saturés de concurrence par le prix . Il s'agit du secteur industriel plus ancien et celui dont la participation de capitaux étrangers est plus grande.

L'éventail de sa production s'étend de produits avec peu de valeur ajoutée comme les filatures de coton (première étape de transformation) jusqu'aux tissus parfois « non finis » mais qui le seront dans le marché de destination.

Cette branche est très concentrée : uniquement 20 usines produisent 50% de la Valeur brute de la production du sous-secteur tandis que sept d'entre elles 20% de celle-ci selon une étude de 1988 (Cofide 1988) (notamment Fabrica de Tejidos la Union avec 7,93%, Industrial Textil Piura avec 3,4%, Fabrica Textil El Amazonas avec 3 ,8% et Mitchell avec 3,3%.

Nombre d'établissements, d'employés et d'ouvriers dans le Secteur textile et d'habillement

Années	3211				3213				3220	
	Etablissem -ments	Employés	Ouvriers	Etablissem -ments	Employés	Ouvriers	Etablissem -ments	Employés	Ouvriers	
1965	159	3526	18369	133	961	3024	193	1274	4013	
1970	253	3543	14264	255	1476	4753	527	2304	7715	
1975	279	4124	20145	306	1704	4673	665	3214	10336	
1980	340	5420	20484	356	2307	3824	868	3815	11267	
1985	408	6108	18655	423	2525	4508	1200	5646	12220	
1990	555	7733	21123	491	3788	4832	1884	8291	15731	
1994	596	5538	14450	558	3475	5124	1263	5582	11792	

Source: MITINCI (Ministère de l'Industrie, tourisme et commerce du Pérou).

La branche 3213, fabrication d'étoffes et produits en maille (usines de chaussettes et de produits de maille pour sous-vêtements et vêtements) , est constituée de 400 entreprises qui emploient approximativement 8.000 personnes et réalisent 17% de la valeur ajoutée du secteur. C'est un secteur relativement moderne et où la lourdeur en capital est assez importante. La valeur ajoutée de la production est plus importante que dans la branche 3211 qui l'approvisionne en matières premières naturelles . En ce qui concerne les fibres synthétiques et/ou artificielles la branche à recours au secteur pétrochimique. Dans cette branche la concentration productive est aussi très grande : 20% de la valeur brute de la production est produit par 21 entreprises (Cofide, 1988). Notamment Fabrica de Tejidos San

Cristobal (8,1%), Industrias Nettalco (7,2%); Industrias Confecciones Textiles (5,2%) et la Cooperativa Industrial Manufacturera Tres Estrellas (4,2%).

Finalement la branche 3220, l'industrie de l'habillement, est constituée de moyennes et petites entreprises (1.200 établissements environ). L'intensité en capital et la taille des investissements étant modérés il s'est développé une multiplicité d'unités de production petites de type familial, la production dite informelle. Il s'agit de la branche, par ailleurs, plus pourvoyeur d'emploi avec 17.000 personnes. Cette activité véhicule un travail non salarié important (60% des personnes). Secteur très exposé à la concurrence et beaucoup moins concentré puisque 120 entreprises produisent 50% de la valeur brute de la production de la branche (Cofide 1988).

2. Analyse de l'action des trois principaux acteurs dans le temps : syndicats, organisations patronales et l'Etat de 1950 à nos jours

En 1945 se crée le dispositif institutionnel de représentation des intérêts politiques et économiques patronaux le plus important, le Comité Textile de la Société Nationale d'Industrie (SNI) qui rassemble les représentants des principales et plus grandes entreprises textiles appartenant. Dans ces années là un groupe entrepreneurial national¹² se consolide et se distingue des producteurs de coton représentés par leur association la Société Nationale Agraire avec un pouvoir économique et politique¹³ qui lui permettra de légitimer ses intérêts et d'arbitrer certaines décisions nationales. Il interviendra vivement en défense des intérêts sectoriels en matière de contrôle et taxes à l'importation, d'approvisionnement de matières premières suffisantes et bon marché, de subsides à l'exportation et finalement au contrôle des coûts salariaux.

La fondation du Comité Textile correspond historiquement à l'obtention du salaire indexé pour l'ensemble du textile fruit de la lutte ouvrière acharnée en alliance avec les partis politiques de gauche en particulier l'APRA . La classe ouvrière et les premiers syndicats s'organisent autour du textile et sont fortement politisés.

¹² Les capitaux étrangers contrôlent, jusqu'à la fin des années '50, l'économie péruvienne (ressources minières, pétrolières, agricoles et industrielles). Les entrepreneurs nationaux sont en alliance avec les capitaux étrangers.

¹³ Le Secteur textile manufacturier hégémonique est un oligopole fortement concentré très lié à la banque. L'organisation de « groupes » de pouvoir financier/industriel constitue son « noyau dur ». Germán Reaño et Enrique Vásquez (1987).

Le Comité Textile dirigé par les plus importants entrepreneurs est le premier à être créé dans le sein de la SNI et un des plus fers et plus importants jusqu'à aujourd'hui. En alliance avec l'Etat puisque ses membres font partie souvent de celui-ci¹⁴, il coordonne des actions de politique économique, depuis la politique douanière jusqu'au contrôle des pressions syndicales et même effectue du lobbying dans les marchés de destination de ses produits pour s'assurer des plus amples opportunités commerciales.

L'antécédent à la création d'un dispositif institutionnel dans le textile est un premier projet en 1925 mais l'acte de fondation postérieur sera plus conventionnel et les points relatifs aux travailleurs écartés.

Mémo du 11/08/1925 (premier projet pour la constitution du Comité Textile)
"Les usines de textile en laine et coton installées au Pérou sont d'accord pour créer le "Comité de l'Industrie Péruvienne du Textile" intégré par les délégués des usines avec les objectifs suivants:
1. Mettre en place, dès que possible, un point de vue commun des usines de textiles par rapport à l'organisation générale de l'industrie dans le pays.
2. Etudier l'état de la production nationale pour faire face à la concurrence des produits importés. A cette fin, le comité réunira toutes les données relatives au mouvement des douaniers, les tarifs d'importation et d'autres affaires similaires.
3. Servir de lien entre les différentes usines pour tout ce qui est de l'intérêt commun.
4. Essayer d'harmoniser, autant que possible, les tarifs des salaires et des prix de vente.
5. Etre un lieu d'information pour les usines sur les prix des matières premières, matériaux de fabrication, etc. On pourra y trouver des catalogues, des revues, du personnel spécialisé, etc.
6. Contribuer à perfectionner une production toujours plus efficace en encourageant la formation technique des directeurs, chefs de section et contremaîtres des usines en mettant à leur disposition une bibliothèque et une salle de lecture.
7. Tenir des statistiques sur le personnel ouvrier des différentes usines afin d'informer celles-ci des changements qui pourraient s'y produire.
8. œuvrer pour l'adoption commune au sein des usines des mesures en faveur des ouvriers prescrites par les autorités et en fonction des conditions industrielles du pays.
9. Le Comité représentera les usines qui en font partie devant les pouvoirs publics afin de mettre en place efficacement les mesures favorables au développement de l'industrie. Une fois organisé, le Comité nommera un Secrétaire qui sera rémunéré (un des délégués peut exercer cette fonction), installera ses bureaux et émettra une Réglementation en conséquence".

A l'intérieur même du Comité Textile on constate la persistance des mêmes hégémonies (et une grande difficulté à laisser la place aux nouveaux arrivants) en ce qui concerne ses dirigeants qui, le plus souvent, appartiennent aux grandes entreprises (conglomérats) associées à des capitaux étrangers et dont leur rôle est capital dans toute l'histoire de l'industrie.

¹⁴ Les ministres de l'Industrie sont souvent des membres influents du Comité Textile.

Présidents du Comité Textil, entreprises et sous secteur auxquelles elle appartiennent

Années	Président du Comité Textil	Entreprise et année de création	Branche industrielle
1945-1949	George Bertie Donaldson	La Unión (1914)	3211 et 3220
1949-1953	Jorge Ferrand Inurritegui	La Parcela (1949)	3211
1953-1956	Jorge Payet Garreta	Rayon y Celanese	3211
1956-1959	Antonio Espinoza Saldaña		
1959-1961	Guillermo de Vivanco S.	Lanificio del Perú	
1961-1963	Carlos Raffo Dasso	Santa Catalina (1903)	3211
1963-1965	Alfredo Ostoja Diminich	Textil Algodonera (1944)	3211
1965-1967	Manuel Cilloniz Oberti	Universal Textil (1954)	3211
1967-1972	Alfredo Ferrand Inurritegui	La Parcela (1954)/Cons. Ind. Del Peru	3211
1972-1975	George Schofield Bonello	Universal Textil (1952)	
1975-1976	Carlos Steixner Harrer	Tejidos Moll (1935)/El Hilado	3211
1976-1978	Olaf Hein Christiani	La Unión (1914)/Hilados Puente	3211
1978-1979	Jorge Ferrand Inurritegui	Textil Limatambo (1945)	3211
1979-1981	Francisco Nugent Lopez-C.	CUVISA	3211
1981-1983	Gian Flavio Gerbolini Isola	El Amazonas (1943)	3211
1983-1986	Edward Holme Chavez	La Union (1914)	3211
1986-1988	Enrique Ferrand Inurritegui	Textil Limatambo (1945)	3211
1988-1990	Orlando Olivieri Pace	La Union (1914)	3211
1990-1992	Juan Thiermann Brunst		3211
1992-1994	Gustavo Caillaux Zazali		
1994-1996	Miguel Ucceli Rodriguez		
1996-1998	*****		
1998-2000	*****		
2000-2002	George Schofield Bonello	Universal Textil (1952)	

* 3211 Filature, tissage et fabrication de produits textiles; 3213 Fabrication d'étoffes et d'articles en maille , 3220 Industrie de l'habillement

Le Comité de l'industrie de l'habillement est constitué plus tard, en 1957. Il regroupe les industriels de l'habillement, et les fournisseurs de services et des matières premières. Dans cette association patronale il existe une plus importante ‘démocratie’ au niveau des dirigeants qui ne sont pas tous comme dans le Comité Textile de familles appartenant à la grande bourgeoisie péruvienne. En effet celle-ci provienne, pour la plupart, de familles étrangères. C'est un phénomène récent celui d'un secteur d'entrepreneurs métisses ou venus de l'intérieur du pays, les immigrants nationaux.

Les grandes entreprises de l'industrie textile ont été les premières à avoir un contingent important de travailleurs salariés et promptement syndicalisés (1919) sous la tutelle d'un important parti politique de travailleurs, l'APRA. Ce parti populiste intégré par des provinciaux instruits et avec des idées réformistes, nationalistes et anti-impérialistes s'empare avec le mouvement anarchiste de la cause des travailleurs. Poursuivi et écarté du pouvoir il aide à la création des universités populaires pour les travailleurs puisque une des raisons de la persistance de la domination était l'ignorance des travailleurs. Dans la formation des droits

des travailleurs est important le rôle de l'OIT et ses congrès d'information pour les travailleurs.

Après des luttes qui mettaient en péril la légitimité de l'Etat et pour avoir la paix sociale celui-ci accède au bénéfice d'un salaire indexé au coût de la vie pour les travailleurs syndiqués dans le textile autour de la Fédération de travailleurs textiles du Pérou (FTTP) et autres secteurs modernes dès 1945, chose rarissime dans l'industrie péruvienne. Le revers de ce pacte est l'impossibilité de la part des travailleurs à des augmentations de salaires autres que celles prévues dans les ajustements automatiques.

Ces bénéfices excluent les travailleurs non syndiqués, de plus en plus nombreux et ceci érode en quelque sorte l'unité du salariat puisque les syndiqués deviennent une élite (droits sociaux, stabilité de l'emploi, droit aux vacances, etc.) protégé par rapport à l'ensemble des travailleurs.

Les dispositifs sectoriels des travailleurs, les syndicats (FTTP et plus tard CTP) seront dès le début très amplement dirigés par des partis politiques : en particulier par l'APRA et par des partis de gauche qui exacerberont les luttes pour l'hégémonie des syndicats jusqu'à ne plus avoir séparation entre organisation syndicale et parti. Ces luttes de pouvoir et le rôle ambigu joué par la suite par l'APRA d'intermédiaire entre entreprises, Etat et syndicats amèneront à un affaiblissement du mouvement ouvrier.

Cette régulation sectorielle du salaire textile est resté plus ou moins en vigueur jusqu'à 1976 où la crise économique généralisée (inflation très forte et récession de l'économie) propulse des ajustements structurels violents et ceci malgré les violents mouvements de grève et mouvements de protestation (5000 dirigeants syndicaux licenciés).

Nous précisons les modalités des mesures pour l'ensemble des travailleurs et celles en particulier pour l'industrie textile dans le détail :

	Principales mesures en faveur de l'ensemble des travailleurs du secteur privé	Principales mesures institutionnelles et salariales dans l'industrie textile
Avant 1956	<p>Une plus grande liberté donnée aux mouvements des travailleurs</p> <p>Rétablissement de la “Confederación nacional obrera” (confédération nationale ouvrière) (C.T.P) fondée le 1^{er} mai 1944 (au départ communiste et après “aprista”).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salaire dominical 	<p>1945: Salaire textile rattaché au coût de la vie et prime textile, de même création d'une commission pour négocier les problèmes du secteur. Tous les 9 points de fluctuation sur le coût de la vie dans l'échelle du “Boletín del Banco Central de Reserva del Perú” déterminera un ajustement de 5%. Pas de réclamation pour augmentations salariales possible (seulement celles liées au coût de la vie).</p> <p>1945: Création du Comité textile de la “Sociedad Nacional de Industrias”.</p>
1956-1962	<ul style="list-style-type: none"> - Loi de retraite ouvrière - Bonifications pour travail - 30 jours de vacances - 30 jours d'indemnisation salariale 	<p>Exclusion du régime du salaire textile des producteurs de fibre et filaments synthétiques</p> <p>Libéralisation des droits à l'exportation de la matière première complémentaire utilisée dans l'industrie textile.</p> <p>Protection à l'industrie textile par augmentation des droits de douane FOB de 20% aux compétiteurs.</p> <p>Bénéfices:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loi de la retraite ouvrière - Bonifications pour travail - 30 jours de vacances - 30 jours d'indemnisation salariale <p>Formation de commission tripartite</p>
1963-1968	<ul style="list-style-type: none"> - Paiement d'indemnisation en cas de faillite - Pre-retraite - D.S 003 - 5.5.67 	<ul style="list-style-type: none"> - Convention tripartite de 1968 (5 représentants du Comité textile , 5 de la FFTP y un du gouvernement) pour l'augmentation de la productivité dans l'industrie textile en crise. - Syndicats: contre la direction apriste de la Federación Textil.
1968-1974	<p>1970: Régime de stabilité de l'emploi absolue à partir des trois mois de travail (période d'essai).</p> <ul style="list-style-type: none"> - On ne peut licencier un travailleur qu'en cas de faute prouvée. - Si le travailleur prouve devant un tribunal que le licenciement a été injustifié, il doit être repris par l'entreprise - Tous les droits et bénéfices salariaux (sécurité sociale, congés payés, etc.) - Justification des contrats temporaires par le type d'activité. - “Comunidad industrial”: politiques de promotion de l'exportation et mécanismes de promotion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Luttes intenses entre communistes et apriste pour la direction de la FFTP et de la CTP. La CTRP cherche aussi à contrôler le mouvement syndical. - Epoque forte du pouvoir des syndicats: stabilité de l'emploi, protection aux travailleurs syndiqués, droits et acquis des travailleurs et la “Comunidad industrial” (qui a pour but non seulement l'augmentation des salaires mais aussi la gestion et contrôle de l'entreprise). - Fortes pressions pour des négociations par branche mais cela s'est fait que pour les conditions de travail. - Banque industrielle riche en fonds destinés aux “industries prioritaires”, crédits FENT et CERTEX pour l'exportation.

	Principales mesures en faveur des travailleurs - Secteur privé	Principales mesures institutionnelles et salariales dans l'industrie textile
1975-1980	<p>1976 – Négociation des limites aux augmentations de salaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limites et clauses pour l'indexation trimestrielle et semestrielle. - Interférence possible dans les négociations si les augmentations sont au-dessus des prix et des rajustements en retard par rapport au RMV <p>Sur le travail stable:</p> <p>1978: Stabilité de l'emploi absolue après les trois mois de la période d'essai.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre trois mois et trois ans “stabilité relative”. - Licenciement sans cause expresse dans les premières trois années. - Tous les droits et bénéfices salariaux dans les trois ans (à l'exception de la stabilité). <p>Pour le travail temporaire ou à temps partiel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats temporaires à justifier par la nature de l'activité - Contrats éventuels possible pour la promotion des exportations non traditionnelles. - Travailleurs à temps partiel: pas de stabilité, ni congés payés ni compensation par ancienneté 	<p>Dérégulation du salaire textile</p> <p>1976: suspension des ajustements automatiques D.L 21531 y RM N° 435-76TR qui fonctionnaient depuis 1945 et création de limites salariales maximales qui empêchent la récupération du pouvoir d'achat (inflation).</p> <p>1977: Six mois de suspension des ajustements automatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un “facteur de régulation”. - Système de “moyenne” qui diminue fortement les salaires (pas d'ajustement des bases salariales au-delà de la moyenne des rémunérations dans la fiche de paye). <p>Après la grève (1978) la “moyenne” est supprimée et s'impose la “fórmula readecuada”. Grève déclarée interdite sous peine de licenciement.</p> <p>Licenciements en masse des travailleurs du textile et, après la grève nationale licenciement de 5000 syndicalistes.</p>
1980-1985	Stabilité de l'emploi absolue après trois ans de travail étant donné les trois mois de la période d'essai.	<p>Industrie en crise à cause de l'ouverture commerciale du pays et l'invasion de produits importés, se suivent fermetures d'usines et grande mobilisation syndicale.</p> <p>1981 Système d'ajustement automatique différent, en application des indices de prix au 100% de l' INE: deux barèmes standard, un pour les journaliers et un autre pour les travailleurs à la tâche purs et mixtes. Création de la célèbre “moyenne homologuée” qui détermine le coût de la vie (“costo de vida de reinicio”).</p> <p>Deux facteurs sont pris en compte pour le calcul du coût de la vie, le normal (100) et le régularisé.</p>
1985-1990	<p>- 1986: Nouvelle loi de stabilité du travail absolu (trois mois de période d'essai)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats temporaires à justifier par la nature de l'activité - Contrats éventuels possible pour la promotion des exportations non traditionnelles. <p>- Deux programmes d'emploi temporaire sans justification de la nature de celui-ci:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. PAIT secteur public 2. PROEM secteur privé <ul style="list-style-type: none"> - Travailleurs à temps partiel: pas de stabilité, ni congés payés ni compensation par ancienneté. 	<p>L'augmentation de l'emploi stable et temporaire et celui du pouvoir d'achat par le biais du contrôle des prix améliore la situation des travailleurs.</p> <p>L'inflation de 1987 (encore en augmentation**) provoque une grande mobilisation syndicale et des travailleurs.</p> <p>La montée de la crise et l'inefficacité de la pression décourageant la grogne.</p>

	Principales mesures en faveur des travailleurs – Secteur privé	Principales mesures institutionnelles et salariales dans l'industrie textile
1990-1998	<ul style="list-style-type: none"> - Loi Marco pour la croissance de l'investissement. - Elimination de l'indexation salariale. - La loi des rapports collectifs du travail et de sa réglementation: conditionne la négociation collective, renforce les conventions collectives par sa base. - Régulation des syndicats, de la négociation collective et des grèves. - Système privé de pensions (augmentation des frais de l'administration et des apports du travailleur, augmente l'âge limite de la retraite). - Augmentation de l'impôt aux fiches de paye FONAVI <p>Loi d'aide à l'emploi (D.L 728)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des jeunes Plus de justification nécessaire en cas de licenciement arbitraire avec limite dans les paiements, cessation collective ni préavis de 30 jours pour les dirigeants syndicaux. - régimes de contrats - sous-traitance par le biais d'entreprises de service et de coopératives d'aide au travail <p>Pas de bénéfices sociaux</p>	<p>1991: élimination du salaire ajusté pour le secteur textile. Les travailleurs textiles commencent à négocier directement à niveau syndical par entreprises car la négociation ne peut pas se faire par branche.</p> <p>Multiplications des formes d'embauche et utilisation intense des entreprises de service pour se faire. Chute du salariat du secteur et très pauvre mobilité revendicative.</p>

Source: F. Verdera, Balbi, documents de la S.N.I. et Sulmont.

Les régulation sectorielle autour de l'emploi avec ajustements automatiques qui s'étend avec des difficultés croissantes de 1945 jusqu'à 1976, reprend brièvement à partir de 1985 avec l'avènement du gouvernement Garcia (APRA) désireux d'entreprendre des mesures spectaculaires de relance de l'économie par la demande mais l'expérience tourne à court, en ce qui concerne le secteur textile, dès que les problèmes grandissants d'inflation s'installent dans l'économie. Les mesures en faveur du marché interne et de relance de l'industrie en général ont préservé le pouvoir d'achat des travailleurs textiles mais les déficits du secteur externe cycliques de l'économie péruvienne ont laissé la place aux ajustements structurels et donc la remise en cause des salaires indexés.

Autrement, à long terme, les revendications de ces travailleurs ont été restreintes par leur salariat limité, la diversité technologique de l'industrie (beaucoup de moyennes et petites entreprises) et, très certainement, par l'ampleur grandissante du secteur informel qui prédispose la formation des salaires vers le bas.

Le partage des revenus sera, en conséquence, fortement déterminé par le degré d'organisation syndicale et de politisation des travailleurs, la taille de leurs entreprises, leur capacité de mobiliser le plus grand nombre d'entre eux ainsi que par les orientations des politiques économiques mais en plus grande mesure par la faiblesse ou force de la régulation d'ensemble.

Bibliographie

Bartoli P. et Boulet D., *Dynamique et régulation de la sphère agro-alimentaire. L'exemple viticole*, thèse d'Etat, université de Montpellier-I, INRA, ESR, 3 vol., 1989 – « Conditions d'une approche en termes de régulation sectorielle : le cas de la sphère viticole », in *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n°17, 1990.

Boyer, R. « Les problèmes de la régulation face aux spécificités sectorielles », in *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n°17, 1990.

Boyer, R. « Les approches en terme de régulation : présentation de problèmes de méthode » *Document de travail N°8523 (Couverture orange)*, Juillet 1985.

Coriat B., *L'atelier et le chronomètre*, Bourgois, C., 1979 – *L'atelier et le robot*, , Bourgois, C., 1990

Cáceres Dutertre, C. « Un district vigoureux dans une économie en détresse: le « miracle » Gamarra », in Georges Benko et Alain Lipietz, éds., *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 293-328, 2000.

Campinos-Dubernet M., « Emploi et gestion de la main-d'œuvre dans le BTP » dossier *CEREQ*, n°34, 1984 .

COFIDE (Corporacion Financiera de Desarrollo) ‘Diagnostico , Possibilidades de Reestructuracion y Perspectivas de la Industria Textil Peruana’ Julio 1988.

Gadrey J., « Rapports sociaux de service : une autre régulation », in *Revue Economique*, n° 1 janv. 1990- *L'économie des services*, La Découverte, 1992.

Lacroix A. et Mollard A., « L'approche sectorielle de la régulation : une problématique à partir de l'agriculture » in Allaire G. et Boyer R. (éds.) la grande transformation de l'agriculture, lectures conventionnalistes et régulationnistes, INRA, Economica, Paris, 1994

Nieddu, Martino, *Secteurs et territoires, tour à tour problèmes et solutions dans les approches régulationnistes. Bilan de travaux récents et application à la dynamique de l'agriculture française des trente glorieuses*, Séminaire « Recherche et Régulation » 2000.

Reaño, G. et Vasquez E. *El Grupo Romero: del algodón a la banca* Universidad del Pacífico1987)

Tertre, C. du. « La dimension sectorielle de la régulation » in Robert Boyer et Yves Saillard, éds., *Théorie de la régulation. L'Etat des savoirs*, Paris, Presses Universitaires de France, 313-322, 1995

Tertre, C. du, El Moulhoub Moulhoud, Moati Philippe et Petit Pascal, Régulation, Secteurs et Territoires (I). Séminaire « Recherche et Régulation » 2000.

Annexe

Forces politiques, mesures économiques globales et sectorielles (secteur textile) au Pérou de 1968 à nos jours

Années	Présidents	Jeu de forces politique	Tendances et mesures économiques	Effets/gains l'industrie textile
1968-1975	Juán Velasco	Adversité militaire coup d'Etat mettant en place un régime de la « Révolution péruvienne ». Tendance modérée. L'opposition est bannie.	Pessimisme de l'industrie (IS). Structurelle protectionnisme et de restrictions à l'importation. Nationalisation des ressources (aussi de l'accroissement de la demande). Droits des travailleurs (pétrole, gaz, électricité). Apartheid (notamment la stabilité de multinationales). Expropriation et redistribution de l'industrie textile pour l'accès au crédit grandes propriétés terriennes (renouvellement des machines).	Stabilité de l'industrie due à la politique structurelle protégée et de restrictions à l'importation. Aussi de l'accroissement de la demande. Droits des travailleurs (notamment la stabilité de l'emploi). Luttes entre les branches de l'industrie pour l'accès au crédit (renouvellement des machines).
1975-1980	Francisco Morales Bermúdez	Gouvernement militaire. Tendance modérée. Virage de la politique macroéconomique. Préparation vers des élections démocratiques.	Plan de stabilisation, restriction budgétaire et dévaluation. Encouragement à l'exportation (taux de change). Encouragement à l'exportation (taux de change). (baisse du pouvoir d'achat des investissements seraient propulsés). Démantèlement progressif de la politique salariale. Grèves et arrêts de travail généralisés.	Encouragement à l'industrie d'exportation (taux de change). Industrie pour le marché interne en l'investissement étranger (baisse du pouvoir d'achat progressif). Démantèlement progressif de la politique salariale. Grèves et arrêts de travail généralisés.
1980-1985	Fernando Belaúnde Terry	Gouvernement civile, démocratique (Acción Popular). Tendance centre-droite et élimination des prohibitifs (des pans entiers sont l'importation).	Élection commerciale et ouverture commerciale provoque une Pérou (baisse des taux de change). Forte dans l'ensemble de l'industrie (des pans entiers sont remplacés par les importations).	Crise de l'industrie (l'ouverture commerciale provoque une forte dépréciation dans l'ensemble de l'industrie (des pans entiers sont remplacés par les importations)).
1985-1990	Alan García	Gouvernement civile, démocratique (APRA). Premier gouvernement de l'APRA, un des plus violents des travailleurs.	Encouragement à l'industrie "hétérodoxie" : politique de soutien de la demande (taux de change indexés) ainsi que l'investissement. Limites à l'importation.	Croissance du marché interne et démantèlement à l'exportation dans un premier temps. Lors 1987 séries difficultés (hyperinflation), investissement insuffisant et récession aiguë. Secteur textile très touché.
1990-2000	Alberto Fujimori	Gouvernement civile, démocratique d'un outsider (Cambio 90). Tendance libérale.	Rejet, contrôle très faible, inflation et encouragement de l'économie. Libéralisation de matières premières sans pour autant faire une dévaluation de la monnaie.	Décomposition de l'industrie (fusion des grandes entreprises) et situation critique pour les petites entreprises orientées au marché interne (récession à partir 1996). Industrie textile extrêmement flexible (la plupart des droits des travailleurs éliminés) et soumise à une très forte compétition.